

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3246-MARDI 19 JUIN 2018

ASSURANCES

L'ARC lance
une campagne
d'indemnisation
des sinistres

La compagnie Assurances et réassurances du Congo (ARC) a entrepris, le 18 juin, le paiement des sinistres, à travers ses différentes agences dans le

pays. Lancée par le directeur général de l'ARC, Marc Gaston Akobo, cette campagne vise à indemniser les nouveaux et anciens sinistres, conformément aux

prescriptions de la conférence interafricaine des marchés d'assurances.

Page 3



Le directeur général de l'Arc s'adressant à une victime



GOUVERNANCE

Le PND est notre « Mweti »,
estime Ingrid Ebouka-Babackas

Le Plan national de développement (PND) que le gouvernement congolais compte mettre en œuvre entre 2018 et 2022 est une sorte de boussole qui lui permettra de mener à bien la gouvernance économique, sociale et environnementale, a déclaré la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale.

À la veille de l'atelier national de validation du PND, ce 19 juin, Ingrid Olga Eboukas Babackas qui s'est

confiée aux *Dépêches de Brazzaville* voudrait le comparer à une étoile, ou « Mweti », car estime-t-elle, au-delà de renforcer les fondements de la bonne gouvernance, ce plan représente un instrument de contrôle de l'action gouvernementale par le parlement qui va disposer d'indicateurs de suivi et d'évaluation des progrès réalisés dans le cadre de son exécution.

Page 3

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Vers une meilleure sécurisation
des recettes publiques

Le gouvernement vient de mettre au point un système de conciliation des recettes extractives au moyen duquel les compagnies forestières, minières et pétrolières devront, à compter du mois de juillet, effectuer leurs déclarations.

Page 3

SÉCURITÉ SOCIALE

La Cipres veut aider
la CRF et la CNSS
à surmonter
leurs faiblesses

Page 8

BACCALURÉATS 2018

Plus de 1 400 candidats
pris en charge
par la sécurité civile

Page 6

Éditorial

HEC

Page 2

POLITIQUE NATIONALE

Liste des partis retenus
par l'Etat

Pages 4-5

ACTION HUMANITAIRE

Plus de 300 millions FCFA pour
les déplacés du Pool

L'Union européenne (UE) vient, une fois de plus, de dégager une enveloppe financière de plus de trois cents millions FCFA en faveur de la population déplacée du Pool. Cette aide, la deuxième du genre, après celle de novembre 2017, est une réponse au deuxième appel à la solidarité lancé en février dernier par le gouvernement congolais et les Nations unies, afin de secourir 114 000 personnes affectées. La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, l'ambassadeur de l'UE au Congo, Saskia De Lang, accompagnées du représentant adjoint du Programme alimentaire mondial au Congo, Koffi Akakpo, se sont rendus hier dans le district de Mbanza-Ndounga et dans la localité de Nganga-Lingolo pour remettre des vivres aux bénéficiaires.

Page 8



Antoinette Dinga-Dzondo et Saskia De Lang assistant à la distribution des vivres

EDITORIAL

HEC

Impressionnante à tous égards a été la cérémonie de remise des diplômes de «Masters» qui s'est déroulée samedi après-midi, sur le campus de la très prestigieuse école des Hautes études commerciales (HEC en sigle) à Jouy en Josas, près de Paris. Impressionnante, bien sûr, parce que plus de sept cents cadres venus de tous les horizons de l'économie y fêtaient la fin de leur cursus. Impressionnante aussi et surtout parce que ces hommes et ces femmes, jeunes et volontaires, incarnaient plus de cent pays différents et donnaient par conséquent une dimension planétaire à cette manifestation.

Ouvrant la cérémonie, Jean-Paul Vermès a rappelé avec force le rôle que HEC joue aujourd'hui dans la formation des cadres supérieurs sur les cinq continents. Rappelant que l'école s'est fixée trois objectifs majeurs qui sont l'innovation, la créativité et l'excellence, il a souligné le fait que dans le monde en pleine mutation où nous vivons avec le développement des nouvelles technologies qui effacent l'espace et le temps, qui créent un espace mondial en évolution constante, qui rapprochent les peuples comme jamais auparavant, l'institution qu'il préside entend bien être l'un des moteurs de ce changement radical.

Si nous évoquons ici même ce propos, ce n'est pas simplement pour envoyer un message amical aux dirigeants de l'école, mais c'est parce que HEC tourne à juste raison aujourd'hui son regard vers notre continent. Formant déjà de nombreux Africains qui viennent compléter leur formation dans ses murs avant de repartir dans leur pays d'origine pour y exercer de hautes et souvent très hautes fonctions, contribuant sur place, c'est-à-dire dans des pays comme le nôtre à la modernisation des administrations et des services d'Etat, l'école entend désormais être encore plus présente sur un terrain où se jouera pour une large part le destin de l'humanité dans les décennies à venir.

Il nous semble évident, dans un tel contexte, que HEC doit maintenant être présente de façon constante dans les pays comme le nôtre qui se sont dotés ces dernières années des infrastructures universitaires sans lesquelles cette révolution resterait dans le domaine du rêve. L'Université panafricaine de Kintélé, qui ouvrira prochainement ses portes dans la banlieue nord de Brazzaville, n'est-elle pas un lieu idéal pour la réalisation de ce grand dessein ?

Les Dépêches de Brazzaville

AGRICULTURE

Les cultivateurs de Ngo acquièrent de nouvelles techniques de production du manioc



Photo de famille

Les techniciens de l'Institut des ressources génétiques de l'Académie d'agriculture tropicale de Chine procèdent, du 16 juin au 12 juillet, à la formation des agriculteurs de Ngo et des cadres du ministère de l'Agriculture, sur les techniques de production et de transformation du manioc ainsi que la culture des arbres fruitiers tropicaux.

Organisée par le gouvernement chinois, dans le cadre de la coopération dans le secteur agricole avec le Congo, la formation vise à doter les agriculteurs de nouvelles techniques leur permettant d'accroître et de transformer leurs productions.

« Ces sessions de formation permettent d'approfondir les relations entre nos deux pays et de partager nos expériences dans ce domaine. J'espère qu'à la fin de la formation, les agriculteurs appliqueront les techniques acquises », a déclaré le directeur général de cet Institut chinois, Chen Yeyuan.

De son côté, la directrice de la Coopération au ministère de l'Agriculture et de l'élevage, Roselyne Dibala Ilendo, a indiqué que cette formation venait à point nommé car, elle s'inscrit

dans les priorités du Plan national de développement dont l'objectif est l'augmentation des productions agropastorales et halieutiques, en vue de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays.

Notons que depuis l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Chine en 1964, dans le cadre de la coopération bilatérale agropastorale, plusieurs activités ont déjà été menées en l'occurrence les projets agricoles d'intérêt commun et la formation des acteurs agricoles.

Au départ tenues en chine, ces sessions de formation sont, depuis 2014, organisées directement dans les bassins de production pour plus d'impacts. Le centre de Kombé est le fruit de la mise en œuvre de cette décision ainsi que des résolutions

du sommet de Beijing en 2006, relatif au forum sur la coopération Chine-Afrique. En effet, c'est lors de cette rencontre que le gouvernement chinois avait décidé de créer des centres de démonstration agricole en Afrique.

En dehors de la session d'Oyo et celle qui se déroule actuellement à Ngo, la Chine a déjà formé des agriculteurs dans le Pool et les Plateaux sur les mêmes filières. Elle a, de même, enseigné de nouvelles techniques culturales maraîchères aux nouveaux villages agricoles de Nkouo et d'Imvouba et les techniques d'élevage de poules pondeuses à Brazzaville.

Malgré la fertilité de ses sols, le Congo reste dépendant de l'étranger pour nourrir sa population. Pour tenter d'y remédier, et face à la crise économique actuelle provoquée par la baisse du prix du pétrole, le gouvernement a décidé de faire de ce secteur une priorité.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCES PUBLIQUES

Le Congo se dote d'un logiciel informatique pour sécuriser ses recettes extractives

Dès le mois prochain, toutes les sociétés pétrolières, forestières et minières feront leurs déclarations au moyen du nouveau Système de conciliation des recettes extractives (Syscore).

Le logiciel a été mis au point grâce au bureau local de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE-Congo), et il devrait permettre à terme de centraliser les déclarations dans une base de données du ministère des Finances et du budget. L'outil de transparence fiscal-douanière a été présenté officiellement, le 12 juin, aux différents partenaires de l'Etat, dont les dirigeants d'entreprises concernées, le directeur des systèmes d'information auprès du ministère de tutelle et coordonnateur du projet Syscore, Guy Noël Londongo, y compris les responsables des impôts et douanes.

Le président de l'ITIE-Congo, Florent Michel Okoko, s'est félicité de l'aboutissement de ce processus d'informatisation des

recettes extractives. « Ce logiciel fondé sur les mécanismes de conciliation de l'ITIE-Congo permettra aux entreprises et aux différentes administrations d'enregistrer leurs déclarations dans un outil informatique, au lieu que cela soit fait comme par le passé au moyen de formulaires manuels. Désormais, ces déclarations seront faites mensuellement et non plus annuellement », a-t-il déclaré.

L'acquisition du logiciel informatique, a ajouté l'administrateur indépendant de l'ITIE, va aider sa structure à accéder facilement aux informations préalablement validées par les services habilités de l'Etat. « Ce qui fera gagner du temps dans la gestion des informations liées au secteur extractif en République du



Les participants à la présentation du nouveau dispositif (Adiac)

Congo », a-t-il martelé.

Le lancement de cet outil intervient dans un contexte de crise économique et financière provoquée par la chute brutale du prix du baril du pétrole. Le gouvernement congolais, qui mise dorénavant sur les recettes hors pé-

trole, s'est engagé dans un vaste programme de réformes des régies financières visant à sécuriser les recettes et les dépenses de l'Etat.

À cela s'ajoute le processus de bancarisation des recettes fiscal-douanières, à travers l'ouver-

ture des guichets uniques de dédouanement (GUD). Après les principales villes du pays (Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso, Dolisie...), l'installation de ces GUD se poursuit à l'intérieur du pays.

Fiacre Kombo

PAIEMENT DES SINISTRES

L'opération lancée à l'ARC

Tous les clients de la société d'Assurance et réassurance du Congo (ARC), victimes notamment d'un accident de circulation ou d'un incendie, sont invités à aller percevoir leur dus. Les guichets de paiement sont disposés à l'extérieur de l'immeuble abritant cette structure, au centre-ville de Brazzaville.

L'opération y relative a été lancée, le 18 juin, par le directeur général de l'ARC, Marc Gaston Akobo, qui a remis en même temps un chèque symbolique de dix millions de FCFA à une victime d'un accident de circulation datant de 2011.

Cette campagne vise également à sensibiliser la population, particulièrement les victimes anciennes, quelle que soit l'année du sinistre, à se rapprocher des agences de Brazzaville et de Pointe-Noire ainsi que des agences départementales pour la prise en compte de leurs sinistres afin d'être indemnisées. Pour plus d'information, les personnes concernées peuvent aussi contacter le 7575, un numéro gratuit mis à leur disposition. « Cette opération est une preuve que notre compagnie nationale d'assurances et de réassurances tient à ses engagements en vue d'accompagner, dans les faits, le programme du gouvernement surtout en cette période difficile », a indiqué le directeur de production et de développement, Aude Vaya.

La campagne d'indemnisation couvre les sinistres anciens et nouveaux, conformément aux prescriptions de la conférence interafricaine des marchés d'assurance.

Lopelle Mboussa Gassia

GOUVERNANCE

Le nouveau Plan national de développement en examen ce mardi

Le document de gouvernance publique qui sera examiné avant d'être adopté, aujourd'hui à Brazzaville, guidera les actions du gouvernement pour les cinq prochaines années.

Un atelier national va regrouper les cadres des ministères sectoriels, les organisations de la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers. L'élaboration du Plan national de développement (PND) 2018-2022 traduit les efforts de sortie de crise que fournit le gouvernement de la République, a estimé Ingrid Ebouka-Babackas, la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale.



La ministre du Plan, Ingrid Ebouka-Babackas

« Ce PND est un dispositif supplémentaire de bonne gouvernance économique, sociale et environnementale au service de l'action gouvernementale ; en plus, il représente un instrument de

contrôle de l'action gouvernementale par le parlement, disposant d'indicateurs de suivi et d'évaluation des progrès réalisés », a indiqué la ministre.

Au-delà d'un dispositif national

que constitue cet outil d'aide à la décision, a-t-elle ajouté, c'est un cadre programmatique essentiel pour fixer le contenu de la coopération avec les partenaires au développement, de même que pour attirer les investisseurs locaux et internationaux.

Signalons que le PND en question englobe les cibles prioritaires du Congo en matière d'Objectifs de développement durable, à savoir l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités, la diversification économique ainsi que l'engagement de l'Etat à produire les données et informations statistiques fiables, nécessaires pour l'atteinte des résultats des politiques mises en œuvre.

Fiacre Kombo

TRANSPORT AÉRIEN

Airbus veut accroître le secteur aérospatial ivoirien

La compagnie a signé, le 15 juin, à Toulouse, un protocole d'accord avec le gouvernement ivoirien pour développer l'industrie aérospatiale en Côte d'Ivoire.

Le document a été signé par le ministre des Transports de Côte d'Ivoire, Amadou Koné, et le président d'Airbus Moyen-Orient Afrique, Mikail Houari, en présence du vice-président ivoirien, Daniel Kablan Duncan, et Guillaume Faury, président d'Airbus commercial aircraft.

Ce texte établit un cadre de collaboration pour soutenir le dévelop-

pement de l'industrie aérospatiale en Côte d'Ivoire, qui s'identifie comme stratégique pour son développement économique et facilite la croissance économique et industrielle. « Nous sommes convaincus que ce partenariat avec Airbus contribuera à la croissance économique de notre pays, et nous aidera à mettre en place un cadre plus solide pour le développement industriel, la création d'emplois et le développement des compétences », a déclaré Daniel Kablan Duncan. « Nous sommes déterminés à concrétiser notre vision et à faire de la Côte d'Ivoire un pôle de la technologie aéronautique

et spatiale en Afrique », a-t-il ajouté.

Ce protocole d'accord leur permettra de travailler en étroite collaboration pour partager leur expertise, discuter des opportunités et soutenir les efforts du gouvernement ivoirien dans la construction d'un secteur aérospatial robuste et durable. Le président d'Airbus commercial aircraft a réaffirmé leur engagement à soutenir le développement aéronautique et spatial africain. « A Airbus, nous sommes engagés à soutenir le développement socio-économique durable de l'Afrique, et des partenariats comme celui-ci sont importants

pour y parvenir », a fait savoir Guillaume Faury.

Airbus et le gouvernement ivoirien exploreront aussi des canaux de coopération dans le développement du secteur aérospatial et dans divers domaines.

Rappelons qu'Airbus est un leader mondial dans l'aéronautique, l'espace et les services connexes. Il est l'une des principales entreprises spatiales au monde qui offre la gamme la plus complète des avions de passagers de cent à plus de six cents sièges. Airbus fournit des solutions de giravions civiles et militaires les plus efficaces dans le monde entier.

Rosalie Bindika

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

SECRETARIAT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

LISTE DES PARTIS POLITIQUES RECONNUS PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

N°	DENOMINATION DU PARTI	DIRIGEANT	N°	DENOMINATION DU PARTI	DIRIGEANT
01	Parti Congolais du Travail (PCT) Récépissé n° 119/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991	Pierre NGOLO	17	Parti pour la Concorde et l'Action Politique (PCAP) Récépissé n° 004/017/MIDDL/DGAT/DLPC/SAP du 19 avril 2017	Alexis NDINGA
02	Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (UPADS) Récépissé n° 360/91/MID/DGAT/DOR/SAG du 19 novembre 1991	TSATY MABIALA	18	Congrès pour la Démocratie et la République (CDR) Récépissé n° 002/015/MID/DGAT/SR du 10 juillet 2015	BOUAKA William Théophile Fulgence MIATOURILA
03	Mouvement Action et Renouveau (MAR) Récépissé n° 005/07/MAT/DGAT/DER/SAG du 09 février 2007	Roland BOUITI VIAUDO	19	Union pour la République (UR) Récépissé n° 110/MICSUD/DGAT/DOR/SAG du 30 juin 1995	Benjamin BOUNKOULOU
04	Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social (RDPS) Récépissé n° 109/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991 Récépissé n° 006/010/MID/DGAT/DER/SR du 07 octobre 2010 retiré par lettre du MID.	Jean Marc TCHYSTERE TCHICAYA	20	Action pour la Renaissance du Congo Mwana Congo Téléma (ARC) Récépissé n° 017/07/MATD/DGAT/DER/SR du 17 octobre 2007	Rigobert NGOULALI
05	Dynamique Républicaine pour le Développement (DRD) Récépissé n° 007/014/MID/DGAT/DER/SR du 17 avril 2014	Hellot MANTSON MAMPOUYA	21	Parti pour l'Action de la République MÂ (PAR) Récépissé n° 006/014/MID/DGAT/DER/SR du 10 juin 2014	ANGUIOS-N GANGUIA ENGAMBE
06	Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (MCDDI) Récépissé n° 131/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991	Euloge Landry KOLELAS	22	Union pour la Restauration du Congo (URC) Récépissé n° 003/013/MID/DGAT/DER/SR du 11 novembre 2013	Dominique BASSEYLA
07	Union pour le Mouvement Populaire (UMP) Récépissé n° 001/015/MID/DGAT/DER/SR du 4 juin 2015	Elvis Digne OKOMBI TSALISSAN	23	Alliance Congolaise pour la Consolidation du Renouveau Démocratique (ACCORD) Récépissé n° 009/07/MATD/DGAT/DER/SAG du 6 avril 2007	Martin OYALI
08	Club 2002 Parti pour l'Unité et la République Récépissé n° 008/07/MATD/DGAT/DER/SR du 15 mars 2007	Juste Désiré MOUNDELE	24	Rassemblement pour la Démocratie et le Développement (RDD) Récépissé n° 127/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991	Jean Jacques Serge YHOMBI-OPANGO
09	Mouvement pour la Démocratie et la Paix (MDP) Récépissé n° 002/07/MATD/DGAT/DER/SAG du 25 janvier 2007	Jean Claude IBOVI	25	Union des Démocrates et des Libéraux (UDLC) Récépissé n° 001/017/MID/DGAT/DER/SR du 15 février 2017	KAYA-MAGANE Gaspard
10	Rassemblement Citoyen (RC) Récépissé n°	Alphonse N'SILOU	26	Union pour la Reconstruction et le Développement du Congo (URDC) Récépissé n° 0014/02/MISAT/DGAT/DOR/SAG du 25 janvier 2002	Luc Daniel Adamo MATETA
11	Union des Forces Démocratiques (UFD) Récépissé n° 395/91/MID/DGAT/DOR/SAG du 20 décembre 1991	Josué Rodrigue NGOUNIMBA	27		
12	Parti Républicain et Libéral (PRL) Récépissé n° 163/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 23 février 1997	FYLLA Saint Eudes Nicéphore	28	Parti Républicain pour le Développement du Congo (PRDC) Récépissé n° 002/014/MID/DGAT/DER/SR du 30 janvier 2014	MBOUNGOU BAYENGUI Modeste
13	La Chaîne Récépissé n° 003/017/MIDDL/DGAT/DLPC/SAG du 19 avril 2017	KIGNOUMBI-KIA-MBOUNGOU	29	Parti des Nationalistes Congolais (PNC-Pirogue) Récépissé n° 181/02/MISAT/DGAT/DOR/SAG du 30 mai 2002	Jean Claude MAVOUNGOU
14	Mouvement National pour la Libération du Congo (MNLIC) Récépissé n° 314/07/MISAT/DGAT/DOR/SAG du 02 juillet 2001	Michel MBOUSSI NGOUARI	30	Mouvement Congo Uni (MCU) Récépissé n° 001/014/MID/DGAT/DER/SR du 30 janvier 2014	ETOULA POMINOKO Purhence
15	Convention Républicaine pour la Démocratie et le Progrès (CRDP) Récépissé n° 207/07/MISAT/DGAT/DOR/SAG du 03 décembre 1998	Clément NGUIE Georges NGUEKALA	31	Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) Récépissé n° 106/MIS/CAAB/SP-CAB du 28 mai 1997	Clotaire MBOUSSA ELLAH
16	Front Patriotique (FP) Récépissé n° 001/0161/MIDDL/DGAT/DER/SR du 11 août 2016	Hermella Destiné DOUKAGA	32	Parti des Républicains pour la Paix, l'Éducation et le Développement du Congo (PRPEDG) Récépissé n° 159/05/MAT/DDGAT/DER/SAG du 18 avril 2005	Maurice MOUFOUMA

N°	DENOMINATION DU PARTI	DIRIGEANT	N°	DENOMINATION DU PARTI	DIRIGEANT
33	Action Permanente pour le Congo (APC) Récépissé n° 006/014/MID/DGAT/DER/SR du 09 mai 2014	Charles Rodrigue MALANDA SAMBA	42	Parti pour la solidarité et le Progrès (PSP) Récépissé n° 010/014/MID/DGAT/DER/SR du 22 juillet 2014	PANDOU Wilfrid Anicet
34	Dynamique pour le Développement du Congo (DDC) Récépissé n° 001/010/MID/DGAT/DER/SR du 21 mai 2010	Armand MPOUROU	43	Mouvement pour l'Unité et la Démocratie au Congo (MUDEC) Récépissé n° 137/MISAT/DGAT/DOR/SAG du 03 mai 2000	Naphtael Apollinaire MOUYOMBO
35	Mouvement Humaniste pour la Nouvelle Citoyenneté (MHNC) Récépissé n° 014/07/MATD/DGAT/DER/SR du 16 mai 2007	Jean Louis FRAGONARD	44	Front Uni des Républicains Congolais (FURC) Récépissé n° 007/010/MID/DGAT/DER/SR du 30 novembre 2010	Raymond Timothée MACKITHA
36	Mouvement pour la Démocratie et le Changement (MDC) Récépissé n° 004/09/MATDD/DGAT/DER/SR du 29 juin 2009	Maurice KINOKO	45	Faveur Démocratique pour la Révolution (FDR) actuellement Panafricain pour le Développement intégral (RPDI) Récépissé n° 210/MICSDU/CAAB du 20 août 1994	Christian Marcel MOUMBA BAYISSA Christian Bernard
37	Parti Socialiste Congolais (PSC) Récépissé n° 172/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 23 février 1991	Amédée Pierre ONDOTCHI	46	Mouvement National des Verts (MNV) Récépissé n° 002/013/MID/DGAT/DER/SR du 18 octobre 2013	Alphonse DINONGA
38	Rassemblement pour le Congo (RAPCO) Récépissé n° 468/05/MATD/DGAT/DER/SR du 23 décembre 2005	Stanislas EBATA MONGO	47	Union Patriotique des Démocrates Congolais (UPDC) Récépissé n° 433/91/MID/DGAT/DOR/SAG du 20 décembre 1991	Abel Godefroy BOUCKAS
39	Parti Différentiste (PADI) Récépissé n° 90/91/MID/DGAT/DOR/SAG du 15 décembre 1991	BIKOUTA NKAWOULOU Alfred Bienvenu	48	Alliance Congolaise pour l'Unité et les Libertés du Peuple (ACULP) Récépissé n° 013/MIS/CAAB/DSP/du 9 octobre 1996	Clotaire DIKAMONA
40	Union Congolaise des Républicains (UCR) Récépissé n° 129/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991	André ETOUA a succédé à Côme MANKASSA	49	Congrès des Démocrates Africains (CODEMA) Récépissé n° 003/016/MIDDL/DGAT/DER/SR du 10 octobre 2016	WALEMBAUD Jean Antoine
41	Mouvement National des Patriotes du Congo (MNPC) Récépissé n° 391/05/MATD/DGAT/DER/SAG du 26 octobre 2005	Bertrand BAKANA			

A ces 49 partis politiques s'ajoutent les partis politiques ci-dessous cités dont les enquêtes viennent d'être bouclées

N°	DENOMINATION DU PARTI	DIRIGEANT	N°	DENOMINATION DU PARTI	DIRIGEANT
50	Parti du Peuple (PAPE) réponse du 22/01/18 Récépissé n° 32/95/MICSDU/DGAT/DOR/SAG du 14 février 1995	François Xavier ONGANDOU	53	Dynamique pour la Nouvelle Ethique Républicaine et la Démocratie (DNERD) Récépissé n° 148/09/MATD/DGAT/DER/SAG du 13 mai 2009	Crépin NGOUALA
51	Alliance Patriotique des Républicains du Congo (APRC) Récépissé n° 002/016/MIDDL/DGAT/DER/SR du 07 septembre 2016	André KAMBA	54	Union des Démocrates Humanistes - YUKI (UDH-YUKI)	Parfait Guy Brice KOLELAS
52	Parti Pour le Progrès Social (PPPS) Récépissé n° 005/014/MID/DGAT/DER/SR du 05 mars 2014	NDINGA OPIERO Pascal	55	Parti pour l'Unité, la Liberté et le Progrès (PULP)	Médard MOUSSODIA

Le travail se poursuit au rythme de l'arrivée des rapports des départements



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90
☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya
✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69
☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
☎ +243 080 847 72 04

BACCALAURÉATS 2018:

Plus de 1 400 candidats pris en charge par la sécurité civile

La Direction générale de la sécurité civile (DGSC) a dévoilé, dans un rapport rendu public le 18 juin, le niveau de l'assistance sanitaire qu'elle a apportée aux candidats aux baccalauréats de l'enseignement technique et général.

Le déroulement des baccalauréats de l'enseignement technique et général a donné lieu, cette année, à l'intervention de la DGSC en matière de traitement

des pathologies détectées parmi les candidats de la session de juin. Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Owando, Oyo, Ouesso et Impfondo sont les localités couvertes par cette campagne et en même temps celles où sont implantés les services de la DGSC. D'après le rapport, seules les localités d'Owando, Ouesso, Impfondo et Oyo n'ont pas enregistré des cas de maladie alors que les statistiques sont édifiantes

à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et dans une moindre mesure, Nkayi, où la DGSC a traité au total six cent soixante-quinze cas au baccalauréat de l'enseignement technique et sept cent quarante-six cas au baccalauréat de l'enseignement général.

Sur le compte des pathologies déclarées, la sécurité civile égrène une liste assez longue que nous-nous proposons de relayer (lire notre encadré), dans le

but de permettre à chacun de se faire une idée de ces chiffres qui sont dévoilés presque pour la première fois en période d'examens d'Etat. Des céphalées aux crises d'asthme, des diarrhées aux simples frissons, ces statistiques indiquent combien cette intervention de la direction générale de la sécurité civile a permis de préserver des vies.

Gankama N'Siah

Bilan de la couverture sanitaire des baccalauréats technique et général session de juin 2018

1- BACCALAURÉAT TECHNIQUE

Nombre de cas traités : 675

- Brazzaville : 587
- Pointe-Noire : 47
- Dolisie : 39
- Nkayi : 2
- Owando : RAS
- Oyo : RAS
- Ouesso : RAS

2-Pathologies

Céphalées.....	297
Diarrhée	174
Epigastrie	67
Douleurs pelviennes	52
Grippe	21
Malaise	3
Douleurs dentaires.....	15
Crise d'asthme	10
Dysménorrhée	4
Fièvre	15
Hypertension artérielle	3
Attaque de panique	2
Evacuation dans les centres hospitaliers	2
Douleurs testiculaires	1
Dysphagie (angine)	01
Accès palustre	1
Stress	1
Douleurs cervicales	1
Douleurs musculaires	1
Crampes	1
Allergie parasitaire	1
Trouble et baisse de vision	1
Toux accompagnée de céphalée	1

3- BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Nombre de cas traités : 746

- Brazzaville : 587
- Pointe-Noire : 32
- Dolisie : 104
- Nkayi : 23
- Owando : RAS
- Oyo : RAS
- Ouesso : RAS
- Impfondo : RAS

4- Pathologies

Céphalées.....	262
Diarrhée.....	67
Epigastrie	73
Douleurs abdominales	85
Grippe	27
Douleurs dentaires.....	29
Crise d'asthme	57
Dysménorrhée	65
Fièvre	17
Douleurs oculaires	2
Douleurs articulaires	3
Infections transmissibles	1
Plaies postromantique	2
Mastodinie	1
Frissons	3
Lombalgie	7
Cevelite	2

Panaris	1
Vertiges	3
Patient inconscient	1
Accès palustre	2
Inflammation d'oreille purulente..	2
Avortement spontané	1
Douleurs d'accouchement....	1
Malaise génital.....	1
Hypoglycémie.....	1
Vomissements.....	29
Gastro cultente.....	1

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Campus France veut s'installer au Congo

L'annonce a été faite le 15 juin lors d'une séance de travail que le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a eu avec une délégation conduite par la responsable adjointe du service Afrique au sein de Campus France Paris, Oumou Diakité.

Plusieurs points ont été abordés pendant la rencontre, entre autres, le parcours des étudiants congolais en France. En effet, il a été reconnu que la majorité de ces étudiants mène un parcours universitaire excellent, ce qui contribue aux relations franco-congolaises. L'installation prochaine de Campus France Paris pour la première fois au Congo a été également évoquée au cours de la séance de travail, afin de renforcer cette relation même si l'Institut français et l'Espace campus France existent depuis vingt ans à Brazzaville.

« Il y a déjà plus de quatre mille quatre cents étudiants congolais en France, nos enseignements sont fondés

sur la formation professionnelle. Nous avons aussi parlé de la façon dont il faut orienter les étudiants congolais, car l'orientation ne doit pas se faire qu'à l'université, il faut commencer depuis le collège pour mieux préparer la poursuite des études. Sans orientation, l'étudiant ne pourra pas savoir ce qu'il va faire », a indiqué Oumou Diakité.

En partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur, cette institution mettra en place des formations sur mesure pour accompagner les étudiants congolais. En outre, les deux personnalités ont parlé de l'accueil des étudiants congolais d'excellence en France. « Nous avons étudié



Bruno Jean Richard Itoua posant avec la délégation/Adiac

comment accueillir les étudiants boursiers mais aussi ceux envoyés par le gouvernement congolais. Campus France apportera une aide à l'Etat congolais, afin d'assurer un bon parcours uni-

versitaire à ces étudiants », a-t-elle ajouté. Notons que le volet économique a été aussi abordé au cours de cet entretien d'autant plus qu'actuellement, se former c'est bon, mais travailler

c'est mieux. Ainsi, le Réseau mondial des anciens étudiants et anciens élèves, jeunes diplômés de l'enseignement supérieur français, apportera, toutefois, son aide aux étudiants finalistes.

Rude Ngoma, stagiaire

DROITS DE L'ENFANT

L'Enfance créatrice de développement plaide pour l'application effective des textes

L'organisation non gouvernementale a émis son vœu, le 16 juin à Brazzaville, par l'entremise de son président, Bernard Nzaba, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain.

Bernard Nzaba a formulé la doléance lors de la rencontre avec les enfants de 10 à 17 ans au siège de l'association, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'enfant africain sur le thème « Aucun enfant laissé pour compte sur le développement de l'Afrique ».

L'objectif a été, d'une part, de sensibiliser ces enfants à leurs droits et devoirs, et d'autre part, de les informer des différentes formes de violences dont ils sont victimes, notamment les violences sexuelles. Ainsi, une communication sur les violences sexuelles faites aux enfants a été donnée par le coordonnateur du projet de renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et femmes

congolaises de l'association de solidarité internationale et Azur développement, Victor Banaminou.

L'orateur a informé les enfants sur les formes de violences et leurs conséquences, les moyens de recours ainsi que le fonctionnement du guichet unique dans la prise en charge des enfants et des femmes victimes de ce phénomène.

Victor Banaminou a énuméré les types de violences, notamment physiques, psychologiques et sexuelles. Il a expliqué aux enfants que la question du sexe ne doit pas être un tabou au sein des familles. La communication entre les parents et les enfants permet de prévenir l'enfant sur le risque qui pourrait se présenter aux mineurs.

Selon lui, les enfants sont de-



Photo de famille lors de la sensibilisation (Adiac)

venus de plus en plus victimes des violences d'après les cas enregistrés à leur guichet. « Vous êtes des mineurs et n'avez pas le droit d'avoir des relations sexuelles avant l'âge de 18 ans. C'est pour cette raison que nous vous sensibilisons à cette question afin de vous prévenir d'éviter les amis qui viennent tout le temps vous parler du sexe », a-t-il indiqué. Il a conseillé les enfants de dénoncer auprès des parents, service de police ou au guichet unique tous les cas de violence en vue d'une prise en charge dans les soixante-douze heures en les contactant au numéro 06 404 41

95 pour ceux qui habitent Brazzaville et 06 628 00 pour Pointe-Noire.

Les conséquences de ces violences sont graves, a-t-il poursuivi, expliquant à son auditoire qu'elles peuvent causer des troubles à l'enfant, de dépression, des grossesses non désirées, l'angoisse, la panique, le traumatisme, la perforation de l'hymen, les maladies comme la fistule, les infections sexuellement transmissibles et bien d'autres.

Le choix porté sur ce thème des violences sexuelles, a renchéri Bernard Nzaba, découle du constat fait dans les traditions

africaines qui considèrent la sexualité comme un tabou au sein des familles. Outre cette communication, les enfants ont participé aux travaux en atelier où chacun d'eux devait exprimer librement ses idées par un dessin sur les droits et devoirs de l'enfant. Le président de l'association Enfance créatrice de développement a dit aux enfants que la loi sur leurs droits existe depuis longtemps mais les textes d'application tardent à venir. Aussi a-t-il appelé le gouvernement à publier ces textes, pour que l'enfant congolais puisse jouir de ses droits.

Lydie Gisèle Oko

« Vous êtes des mineurs et n'avez pas le droit d'avoir des relations sexuelles avant l'âge de 18 ans. C'est pour cette raison que nous vous sensibilisons à cette question afin de vous prévenir d'éviter les amis qui viennent tout le temps vous parler du sexe »

Les orphelins de Brazzaville initiés aux métiers d'art

Venus pour la plupart des orphelinats de Nkombo et Yamba ngai, les adolescents ont célébré l'évènement, le 16 juin, à travers des séances d'apprentissage de la peinture, du slam, de la poésie, de la danse et de la percussion.

L'activité s'est déroulée au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi à Bacongo, deuxième arrondissement de la capitale. Elle a été organisée par l'ONG italienne CPS (Communauté, promotion

et développement) en partenariat avec la Casa anony-mat, mame di makoua, kizma connection, l'association Amici dei bambini e delle puis l'art kitouari. « Nous avons voulu mélanger tous ces enfants afin de permettre aux handicapés et aux enfants timides de côtoyer les autres. Les enfants eux-mêmes ont choisi de faire partie de tel ou tel atelier », a signifié Ouieme Sayed, représentante

de CPS au Congo. Implantée au Congo depuis plus de vingt ans, CPS est l'initiatrice de cette rencontre qui a réuni plus de quatre-vingts enfants orphelins regroupés en ateliers de recyclage, de peinture, de slam, de musique, de danse et de percussion. Ces ateliers leur ont donné une opportunité de s'exprimer, de s'orienter, de se défouler, d'avoir de l'espoir mais aussi de se reconnaître,

a expliqué Ouieme Sayed. Pour l'animatrice de l'atelier de slam, Robinson Solo, cet art permet à tout le monde de bénéficier des mêmes avantages de la société. « Mon atelier consiste à aider les enfants à s'exprimer publiquement et surtout à se connaître car, le slam est une confrontation intérieure. Cet art permet de surmonter la peur », a-t-elle renchéri. « De nature, je suis

timide, j'aime tous ceux qui vivent avec moi. Nombreux pensent que je ne réussirai pas mais, je suis optimiste et persévérante. Le slam me permet d'éradiquer ma timidité », a confié une orpheline.

Notons qu'après les ateliers, il y a eu l'animation musicale du staff des sociétés ITEL et Mayo. Les enfants de l'atelier du slam ont bouclé l'activité avec une prestation individuelle.

Rude Ngoma

BOOTCAMP

DU 02 AU 13 JUILLET 2017

Cette formation unique vous permettra d'être qualifié à:

- Administrer Windows Server 2012
- Avoir un bon niveau de connaissance de Windows Server 2016
- Utilisateur SCCM - System Center Configuration Manager
- Administrer et mettre en place HYPER-V

A Brazzaville - CONGO

FORMATION | INVESTIGATION | CONSEIL | EN TRANSFORMATION DIGITALE

ST
DIGITAL

[+242 069 483 817](tel:+242069483817)

Info@st.digital

<http://www.st.digital>

[@st.digital.congo](https://www.facebook.com/st.digital)

ASSISTANCE HUMANITAIRE

L'Union européenne renouvelle son aide aux déplacés du Pool

Une enveloppe supplémentaire de cinq cent mille euros, soit plus de trois cents millions FCFA, vient d'être décaissée par l'institution en faveur des personnes sinistrées du département du Pool.

Une mission humanitaire conduite par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo, en compagnie de la cheffe de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, Saskia De Lang, a séjourné le 18 juin à Mbandza-Ndounga et Nganga-Lingolo (sous-préfecture Goma Tsé-Tsé). Dans la sous-préfecture de Mbandza-Ndounga, la délégation a assisté à la distribution des vivres et à l'enregistrement des bénéficiaires sur la plate-forme numérique Scope, mise en œuvre par le Programme alimentaire mondial (PAM).

L'aide de l'UE s'inscrit dans le cadre du deuxième Plan de réponse et de relèvement des besoins humanitaires dans le département du Pool, en 2018, dont l'appel a été lancé le 16 mars, à Brazzaville. Le montant recherché, estimé en dollars à 70,7 millions permettra de poursuivre l'action humanitaire et le relèvement de cent quatorze mille personnes. « L'UE est le premier partenaire du pays à réagir à cet appel avec une nouvelle contribution à hauteur de cinq cent mille euros. Nous sommes venus ici dans le Pool pour annoncer cela et pour dire que nous n'oublions donc pas la population. Nous connaissons sa souffrance et avons aussi

voulu faire le déplacement pour voir dans quelle situation les villages et la population se trouvent pour mieux comprendre ce qui se passe », a expliqué Saskia De Lang, dont l'institution avait fait un premier geste en novembre 2017.

En effet, la cheffe de la délégation de l'UE au Congo, qui a parcouru quelque 51 km qui séparent Nganga-Lingolo de Mbandza-Ndounga, a pu se rendre compte de l'état de dégradation avancée de cette route en terre battue. Elle a constaté que beaucoup de déplacés sont déjà rentrés chez eux mais se trouvent encore dans des situations extrêmement difficiles car, il y a des maisons délabrées ou bien détruites, des champs qui n'ont pas été cultivés, des points d'eau détruits. Selon Saskia De Lang, tout est donc à reconstruire. « L'aide que nous donnons va les aider pendant cette période où elles vont rebâtir et remettre en marche leur propre culture. Donc il faut qu'on les aide pendant qu'elles se réinstallent chez elles. L'UE appuie l'action de la société civile internationale et nationale qui est déployée dans le Pool. Il y a deux semaines, j'ai assisté au lancement d'un projet à hauteur de huit cent mille euros, financé par l'UE, vi-



Antoinette Dinga-Dzondo et Saskia De Lang assistant la distribution des vivres

sant l'élevage et l'agriculture, c'est donc également par ce biais que nous contribuerons au relèvement et nous essayons de venir en aide aux besoins », a-t-elle conclu.

Tous les secteurs sont à refaire

S'exprimant au nom des bénéficiaires, le sous-préfet de Mbandza-Ndounga, Symphorien Banimba, qui a dépeint la situation alimentaire et sécuritaire critique des déplacés, a remercié les autorités nationales et leurs partenaires tels que l'UE et les organismes du système des Nations unies pour diverses assistances. « Ce que la population attend maintenant, c'est le relèvement pour lui permettre de redémarrer une vie normale

et de se prendre elle-même en charge comme les autres habitants du Congo. Elle refuse la dépendance pérenne qui risque d'entraîner l'accoutumance », a-t-il déclaré.

À Nganga-Lingolo, la ministre et sa délégation ont assisté aux transferts monétaires via des cartes électroniques, à travers la plate-forme numérique Scope. Initiée par le PAM, cette opération offre l'opportunité aux ménages bénéficiaires de diversifier leur alimentation tout en choisissant les denrées correspondant à leurs habitudes alimentaires.

À l'issue de cette visite, la ministre en charge des questions humanitaires a reconnu que la situation dans le Pool restait encore préoccupante, surtout en ce qui concerne le

relèvement des familles. « En effet, le relèvement prend du temps, parce qu'il faut faire des évaluations, trouver de l'argent. Au regard de l'état de la route, cela prendra du temps puisqu'il faut la mettre à niveau. Ce qui peut aller vite, c'est peut-être la réhabilitation des points d'eau où il manque des panneaux solaires, des robinets. Il nous faut discuter avec la population pour savoir ce qu'elle veut faire, parce que ce n'est pas tout le monde qui est agriculteur, pêcheur », a expliqué Antoinette Dinga-Dzondo, rappelant que tous les indices de relèvement seront pris en compte et tous les secteurs sont à refaire : eau, assainissement, éducation, santé.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ SOCIALE

La Cipres identifie les forces et les faiblesses des caisses de retraite

Le vice-Premier ministre chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, a lancé officiellement, le 18 juin, les travaux de la mission d'assistance technique aux caisses africaines de sécurité sociale à Brazzaville.

La mission porte sur la réalisation de l'analyse existante, en vue de faire le diagnostic de la sécurité sociale au Congo, en identifiant les forces et les faiblesses des deux caisses de retraite : la Caisse nationale de sécurité sociale et la Caisse de retraite des fonctionnaires.

Le secrétaire exécutif de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres), Innocent Makoumbou, a présenté la mission d'assistance technique avant d'indiquer, dans son mot de circonstance, que les travaux dureront trois semaines. Cette mission, a-t-il poursuivi, permettra de formuler les recommandations portant sur les aspects nécessaires pour



Les membres de la Cipres lors de l'ouverture des travaux (Adiac) en charge de la gestion des différents régimes au Congo. « La Cipres propose un accompagnement au gouvernement en trois phases : la réalisation de l'analyse existante, l'accompagnement pour l'élabora-

l'optimisation des dispositions des caisses de sécurité sociale au Congo, la stratégie de la bonne gouvernance institutionnelle, opérationnelle et financière.

D'autres recommandations por-

teront sur le cadre juridique, institutionnel et organisationnel de la sécurité sociale, les critères indicateurs de la gestion technique, les systèmes de fixation des objectifs et de contrôle des résultats des entités

tion des termes de références des éventuelles études, l'appui sur la mise en œuvre et le suivi des recommandations existantes et des études », a-t-il indiqué.

Le vice-Premier ministre a rappelé dans son allocution d'ouverture que le gouvernement s'emploie à mettre en place une réforme dans le système de sécurité sociale en vue d'étendre l'offre de couverture sociale à toutes les couches de la population. Firmin Ayessa a annoncé le lancement, dans les tout prochains jours, d'une réflexion associant toutes les sensibilités nationales au Congo, dans le cadre d'un forum sur la retraite.

Selon lui, la mission technique de la Cipres est utile, parce qu'elle propose au gouvernement des pistes de solution en vue d'affronter les urgences dans le secteur social. « La sécurité sociale, processus jamais achevé mais toujours dynamique et vivant, puisqu'appelé à s'adapter aux circonstances et aux nécessités des temps présents et à venir », a-t-il déclaré.

P.W.D.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Le Congo fait de la restauration et de la préservation de ses terres un défi

La détermination du pays à promouvoir le développement durable des écosystèmes vulnérables a été réaffirmée, le 17 juin à Brazzaville, par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, dans un message du gouvernement à l'occasion de la célébration de l'événement.



La ministre du Tourisme et de l'environnement délivrant le message du gouvernement

La communauté internationale a célébré la vingt-troisième journée internationale de lutte contre la désertification sur le thème «La terre a une véritable valeur-investissez y ». A travers ce thème, l'humanité vise à mettre en exergue les bénéfices des politiques et pratiques d'intégration de la problématique de gestion durable des terres dans la réponse collective aux changements climatiques qui affectent durablement les écosystèmes. En effet, c'est depuis 1995 que cette journée a été observée, conformément à la résolution 49/1995 de l'Assemblée générale des Nations unies, afin de promouvoir la sensibilisation dans le cadre de la lutte contre la désertification, les effets de la sécheresse, et pour la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Cette convention est un accord international novateur pour la promotion du développement durable dans les écosystèmes vulnérables.

Elle détermine le moyen d'améliorer le rôle de l'État, des collectivités locales, du secteur privé et des organisations non gouvernementales (ONG) dans la lutte contre la dégradation des terres. A cet effet, ce texte apparaît comme un outil privilégié de lutte contre la pauvreté et de valorisation des ressources locales qui ne vise pas uniquement une reconquête de la fertilité des terres, mais également l'atteinte des objectifs de ce traité, a indiqué Arlette Soudan-Nonault. C'est dans cette perspective, a-t-elle dit, que lors de la douzième session de la conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification,


tenu à Ankara en Turquie, en octobre 2015, les pays Parties à cette convention avaient approuvé l'objectif 15, précisément la cible 15.3 des Objectifs de développement durable qui stipule que : « D'ici à 2030, il nous faudra lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres ». Cet objectif, a poursuivi la ministre du Tourisme et de l'environnement, inclut le concept de neutralité en matière de dégradation des terres comme force motrice de premier ordre pour la mise en œuvre de la convention.

Le Congo formule ses cibles volontaires

La République du Congo qui a adhéré à ce programme a formulé ses cibles volontaires pour atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres qui devront permettre d'assurer une gestion durable des forêts ; de lutter contre la désertification ; de mettre fin et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité. La réalisation du programme, a souligné Arlette Soudan-Nonault, présente des avantages importants dans le cadre de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques. Ce programme joue un rôle clé dans le renforcement de la résilience des communautés rurales contre les chocs et aléas climatiques. Il est donc impératif, a-t-elle fait savoir, de promouvoir l'intégration du concept de neutralité en matière de dégradation des terres dans les politiques, stratégies, plans et cadres juridiques du pays. La ministre a souligné que le Congo n'a cessé de développer des partenariats avec les initiatives existantes au niveau international afin de réussir le défi de la restauration et de la préservation de ses terres. Elle a cité, entre autres, l'adhésion du pays à la plate-forme TerrAfrica qui vise à soutenir les gouvernements des pays d'Afrique subsaharienne dans leurs efforts de coordination des interventions et des ressources

pour une intensification des bonnes pratiques de gestion durable des terres ; au défi de Bonn qui vise au niveau mondial à restaurer cent cinquante millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici à 2020, et trois cent cinquante millions d'hectares d'ici à 2030 ; à l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains qui est une plateforme de collaboration régionale dont l'objectif est de restaurer cent millions d'hectares de paysages déboisés et dégradés en Afrique d'ici à 2030. « Nous devons nous donner les moyens de restaurer nos terres dégradées, de les remettre en production et de renforcer ainsi notre résilience face aux changements climatiques. Nous sommes en mesure de développer de nouvelles filières vertes, respectueuses de la nature et capables de nourrir une population de plus en plus nombreuse, grâce à des investissements appropriés dans l'exploitation des terres, les infrastructures rurales et le développement des compétences. Nous pouvons en définitive affirmer que, si les terres sont bien gérées, elles peuvent fournir non seulement assez de services pour la survie de l'humanité mais aussi un habitat où les individus et les communautés peuvent construire un avenir meilleur », a-t-elle conclu.

Bruno Okokana



CONCOURS D'ENTREE 2018 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR

APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Pour la 9^{ème} année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalités Congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique ... etc)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 25 mai au 11 juillet 2018 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'Agence Eclair au centre ville);
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale;
- Moyennes générales de l'année en cours;
- Bulletins scolaires des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ;
- 1 Copie de l'acte de naissance;
- 2 photos d'identité;
- 1 Certificat de nationalité;

www.cg.total.com

Total Congo

Total E&P Congo

Avenue Raymond Poincaré

B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo

Tél.: 00 (242) 94 60 00

Fax : 00 (242) 94 68 75

06 ▶ 07

Août

2018



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE

KINSHASA
MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90 📠 + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya ✉ ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
☎ +243 080 847 72 04

Unité de gestion du
Parc National
Nouabalé-Ndoki



**FONDATION
NOUABALÉ
NDOKI**



République du Congo
Unité, Travail, Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT

Intitulé du poste : Assistant de Recherche
Lieu d'affectation : Site de recherche de Mondika (Bomassa), Département de la Sangha
L'Unité de Gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) est à la recherche de candidats professionnels et motivés pour combler un poste d'Assistant de Recherche.

Il/elle sera sous l'autorité et la supervision de la chef du site de Mondika et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel de l'Unité de Gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki.

Responsabilités et principales tâches :

- Collecter les données de haute qualité sur le comportement, alimentation, santé, et mouvements des gorilles, et autres données selon le plan scientifique du site;
- Respecter tout protocole de santé et sécurité;
- Aider avec l'organisation des équipes, de tout aspect de gestion du site, et de la logistique;
- Faciliter les visites de touristes et autres visiteurs pour l'observation des gorilles;
- Contribuer au développement scientifique du site (projets de recherche, analyses, rédaction des rapports, présentation des résultats).

Expérience et qualifications requises :

- Un intérêt profond sur la biodiversité, la nature, et les animaux;
- Volonté de poursuivre une carrière scientifique;
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs);
- Attention aux détails pour la collecte de données et autres activités;
- Travailler de manière dynamique, constructive, et

respectueuse. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication;

- Volonté de vivre et de travailler dans un lieu de forêt éloigné, dans un état de vie simple;
- Etre physiquement capable de passer tout la journée marchant en tout type de terrain.

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+2 en foresterie ou sciences biologiques.
- Avoir une expérience d'au moins 1 an dans le domaine de la gestion de la foresterie sera un atout.
- Excellente maîtrise du français. Compétence en anglais sera un atout.

Les candidats intéressés répondant aux critères décrits ci-dessus peuvent remettre leur dossier de candidature, composée :

- d'une lettre de motivation (1 page) adressée au Dr David Morgan,
- d'un curriculum vitae actualisé (max. 4 pages), et
- leurs coordonnées complètes (adresse mail, numéro de téléphone, etc.),

par courrier électronique aux adresses du Dr David Morgan (dmorgan@wcs.org), du Dr Terry Brncic (tbrncic@wcs.org) et Mr Crépin Ayina (crepinayana10@gmail.com), ou dans les bureaux de WCS Congo à Bomassa, Makao, Ouesso, ou Brazzaville. Les dossiers électroniques sont préférés. Merci de mentionner « Assistant Recherche » dans l'objet du mail. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 30 juin 2018.

N.B. : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.
Fait à Bomassa, le 30 mai 2018.

AVIS DE RECHERCHE

La famille Bouesse et Mme Bigny recherchent leur frère et fils nommé Djo, âgé d'une trentaine d'années.

Une récompense de 100000 FCFA sera accordée à la personne qui le retrouvera.

Appelez au :
Tel : 06 8849351 /
06 6687801/
06 6228951.



NÉCROLOGIE

Roger Ngombé, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mme Ngombé née Itoua Théodora Ambroisine, Itoua Patricia, Ndzila Brice, Ndzila Merline, ont la profonde douleur d'annoncer aux familles Ndzila et Isseriba à Odikango, dans le district de Boundji, aux amis et connaissances, le décès de leur fille Ndzila Ralia, le samedi 16 juin 2018 au CHU de Brazzaville, des suites d'une maladie. La veillée funèbre se tient au n° 24 de la rue Kintselé, à Mikalou (Arrêt libanga ya talo).





LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (12h-13h)



SORBONNE-UNIVERSITÉ

Une journée d'étude consacrée à Henri Lopes

Organisée par le Centre international d'études francophones de la Faculté des lettres de Sorbonne-Université, la journée « Réinventer la vie, prophétiser le réel : Henri Lopes » en présence de l'auteur, a été un moment de réflexion approfondie sur l'écrivain engagé et l'écrivain métis.

L'envergure de l'œuvre romanesque d'Henri Lopes a offert tout à la fois une mise en scène et une réflexion approfondie sur les différents aspects de son écriture, le 15 juin, dans l'amphithéâtre Quinet studieux. Tout a commencé avec le discours inaugural de Romuald Fonkoua, de la Sorbonne-Université, qui a présenté la trajectoire littéraire du romancier congolais.

Scindée en deux temps forts, sous la présidence de séance d'Anthony Mangeon, de l'Université de Strasbourg, la journée a été marquée dans la matinée par quatre interventions. Catherine Mazauric, de l'Université d'Aix-Marseille, se fondant sur les personnages féminins, s'est intéressée au motif de l'errance comme générateur d'une éthique narrative complexe. Alioune Sow, de l'Université de Floride, a analysé le métissage dans l'œuvre lopésienne : singulière et novatrice, cette poétique de l'hybride a inspiré tout un courant littéraire. Nicolas



L'écrivain Henri Lopes portant des précisions à l'auditoire de la Journée d'études « Réinventer la vie, prophétiser le réel / Crédit photo Adiac

Martin-Granel, de l'ITEM/CNRS, a proposé une lecture génétique du Méridional : à partir des archives du roman et de l'image du fleuve Congo, le chercheur s'est interrogé sur les processus de création mis en œuvre par l'écrivain. Enfin, Céline Gahungu, de la Sorbonne-Université, a étudié la dimension fondatrice de Tribaliqes, recueil qui a marqué l'entrée en littérature d'Henri Lopes et a suscité des réécritures au sein de la phratricie congolaise.

À en croire les échanges fructueux avec le public, ces quatre communications ont permis l'approche de l'auteur dans la construction de son œuvre littéraire et son soutien « phraternel » aux écrivains débu-

tants, son effervescence dans la vie publique et le retrait nécessaire à la création, sa trajectoire qui semble être tout aussi multiple que ses écrits.

Au cours de l'après-midi, sous la présidence de séance de Florian Alix, de la Sorbonne-Université, trois autres interventions se sont succédé. Lydie Moudileno, de l'Université de Californie du sud, a démontré comment, au fil de ses textes, l'écrivain a reconstitué « des France(s) », aussi multiples et riches que « ses Afrique(s) ». Bernard Mouralis, de l'Université de Cergy-Pontoise, a analysé la représentation de la province française dans Le Méridional et, plus largement, les géographies

« lopésiennes ». A son tour, Anthony Mangeon, consacrant son intervention à l'ensemble des romans de Henri Lopes, a proposé une théorie de l'écriture « lopésienne » fondée sur un projet philosophique démocratique.

A travers ces études, il s'est dégagé l'approche des pratiques « méta textuelles et méta fictionnelles » révélant les tensions inhérentes au champ littéraire et de certaines postures à la disposition du romancier. Cela a pu laisser entrevoir un certain dédoublement de l'écrivain, sinon une double posture : d'une part, l'écrivain engagé, qui a réfléchi sur l'histoire et les conditions du progrès dans les sociétés africaines postcolo-

niales ; d'autre part, l'écrivain métis qui s'interroge sur son identité problématique à travers toute une série de va-et-vient temporels et géographiques entre passé et présent, entre Afrique, Amérique et Europe. Chacune de ces postures font de lui un écrivain engagé, un écrivain métis, bien évidemment le double et le complément de l'autre, et c'est ainsi qu'elles se préfigurent et se prolongent d'une période romanesque à l'autre. En fin d'après-midi, une table ronde animée par Florian Alix a permis un dialogue entre Henri Lopes, Dany Laferrière, Maxime N'Débéka et Sami Tchak. Ensemble, ils ont évoqué la création littéraire et la figure de l'écrivain.

Dans son discours de clôture, Romuald Fonkoua a rappelé que cette journée était consacrée uniquement à Henri Lopes « écrivain » et que son œuvre est « une continuité dans le temps ; qu'elle parle de l'Afrique et de l'ailleurs et que c'est un art démocratique ». A l'issue de la journée, organisateurs et public se sont montrés satisfaits par les communications, les interventions et échanges amenés par le public et la qualité de la table ronde proposés, une des voies pour appréhender l'œuvre de Henri Lopes, une figure majeure des littératures francophones !

Marie Alfred Ngoma

DÉFENSE

Des éléments français au Sénégal conduisent une formation en Côte d'Ivoire et au Nigeria

Le détachement d'assistance opérationnel français a multiplié des formations en Afrique de l'ouest, notamment dans les deux pays, où il a apporté son savoir-faire pratique.

L'instruction menée par un détachement d'assistance opérationnel des Eléments français au Sénégal (EFS) a profité, en Côte d'Ivoire, à deux sections des forces armées de ce pays. Cette formation qui s'est déroulée au sein du 1er bataillon blindé, au nord-est d'Abidjan, visait à travailler les procédures d'intervention avec des véhicules blindés, en présence de soixante-quatre stagiaires. Elle s'est clôturée par la remise d'attestation de fin de stage. Les forces françaises en Côte

d'Ivoire s'inscrivent dans la continuité de l'accord de partenariat de défense de 2012, scellant une proximité ancienne entre la France et ce pays. Les neuf cents militaires engagés sont chargés de soutenir les opérations dans la zone et de mettre en œuvre une coopération militaire avec la Côte d'Ivoire et une coopération régionale dans les forces partenaires.

Et pour la première fois, un détachement d'instruction technique « fibre pneumatique » a été conduit à Lagos, au Nigeria, par une équipe EFS au profit de huit marins nigériens. L'objectif était de les former à la réparation d'embarcations semi-rigides.

Les élèves ont suivi une formation à la réparation de trous dans une

coque, en travaillant sur des perforations pneumatiques sur un morceau de néoprène imitant le bousin d'un zodiac. Ce qui a permis d'élever le niveau prévu initialement et mettre en situation les stagiaires sur des cas pratiques complexes nécessitant une plus grande autonomie.

Les EFS relèvent d'un traité signé en août 2011 entre la France et le Sénégal, avec un effectif de trois cent cinquante éléments. Ils constituent un « pôle opérationnel de coopération », à vocation régionale, ayant pour principales missions : assurer la défense et la sécurité des intérêts des ressortissants français, d'appuyer les déploiements opérationnels dans la région et de contribuer à la coopération opérationnelle.

Noël Ndong

EXCURSION

Des étudiants congolais à Paris s'offrent une balade en bateau-mouche



Photo de groupe lors de l'excursion du 16 juin, à Paris (Adiac)

Venue des universités, instituts et facultés de France, une cinquantaine d'étudiants a pu découvrir, le 16 juin, la Tour Eiffel, le Louvre, Notre Dame de Paris, la Conciergerie et le Musée d'Orsay, des monuments qui font la richesse du patrimoine de la capitale française. L'excursion a été organisée à l'initiative de l'Association des étudiants congolais de France. Dans la vision de cette association, cette balade commentée en bateau s'inscrit dans le cadre des actions à mener, entre autres, afin de solidifier les liens de fraternité entre étudiants et assurer aux primo-arrivants une intégration culturelle réussie en France.

Après la découverte du cœur historique de la capitale française, la promenade des étudiants congolais s'est achevée autour d'un repas convivial à proximité des Champs Élysées.

Rappelons que déjà, il y a deux ans, à l'initiative de l'Office des étudiants et stagiaires congolais, sous la direction de Hervé Effenguet, le même parcours au fil de la Seine avait été proposé aux étudiants de l'année universitaire 2015-2016, avec le partenariat de la compagnie aérienne ECAir.

M.A.N.

TRANSPORTS AÉRIENS

Ethiopian Airlines projette de doubler sa flotte d'ici à sept ans

L'annonce a été faite le 17 juin par la compagnie elle-même, précisant que sa flotte devra, durant cette période, atteindre un total de deux cents appareils.

Le directeur commercial d'Ethiopian Airlines (ET), Busera Awol, a indiqué : « Ce projet ambitieux faisait partie de la stratégie de la compagnie pour conserver sa place de leader parmi les compagnies aériennes africaines ». Il a fait savoir qu'« au début du mois, ET a célébré la réception de son centième appareil. Elle prévoit d'en acquérir dix-neuf de plus au cours des dix prochains mois, car elle aspire à

conserver son statut de compagnie aérienne la plus prospère d'Afrique ». Busera Awol a fait état des progrès réalisés par la compagnie aérienne éthiopienne. « Le 10 juin, la compagnie a également fêté l'ouverture de sa cent douzième ligne aérienne, qui relie l'Éthiopie à Chicago, la troisième plus grande ville des États-Unis, et prévoit d'ajouter encore une demi-douzaine de destinations à son catalogue au second semestre 2018 », a-t-il expliqué, ajoutant que « l'acquisition de nouveaux appareils est en conséquence devenue une priorité urgente ». « Au cours du second semestre 2018, ET projette d'élargir de manière significative son réseau de destinations mondiales, en

ouvrant une liaison avec la ville espagnole de Barcelone, ainsi qu'avec Jakarta, la capitale indonésienne, Istanbul, la plus grande ville de Turquie, Moscou, la capitale russe, et Shenzhen, dans le sud de la Chine », a-t-il poursuivi.

La direction d'ET envisage également de renforcer, dans les prochains mois, la présence de sa compagnie sur le marché du transport aérien en Afrique, en ouvrant des liaisons vers plusieurs importants centres du continent. Il s'agit, entre autres, de Conakry (Guinée), N'Djamena (Tchad), Malabo (Guinée équatoriale), Maputo (Mozambique) et Lusaka (Zambie).

Nestor N'Gampoula

SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Joseph Kabila bientôt devant le congrès

Le président de la République va s'adresser incessamment à la nation, devant le parlement réuni en congrès, à l'occasion d'une session spéciale qui sera bientôt convoquée.

À peine les rideaux sont tombés sur la session ordinaire de mars, officiellement clôturée le 15 juin, qu'une nouvelle s'apprête à être convoquée. Sénateurs et députés n'auront donc pas de moment de répit car, incessamment, ils vont renouer avec l'hémicycle, cette fois-ci en session extraordinaire pour parachever le processus d'adoption de certains projets de loi laissés en suspens. Toutefois, l'intervention du chef de l'Etat, Joseph Kabila, devant le parlement réuni en congrès, pourra voler la



Joseph Kabila Kabange

vedette aux aspects purement législatifs de cette imminente session extraordinaire intervenant à la veille de la convocation du corps électoral d'ici

au 27 juillet. Joseph Kabila s'adressera donc à la nation via les représentants du peuple réunis en congrès. De quoi va-t-il parler

? Les spéculations vont bon train dans l'opinion, surtout que le contexte politique s'y prête bien afin que soit levé définitivement le voile sur ses intentions, réelles ou supposées, de briguer un troisième mandat. Maints observateurs attendent le chef de l'Etat sur cette question, espérant qu'il va, une fois pour toute, assouvir la curiosité de ceux qui ont toujours voulu qu'il se prononce clairement sur le sujet. Mais au regard des restrictions qui lui sont imposées par la Constitution dont il a toujours déclaré respecter les dispositions, tout porte à croire qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession. Dans les milieux proches de la coalition au pouvoir, une telle perspective est curieusement contredite par les actions

posées sur le terrain, sur fond d'effervescence qu'inspire une possible candidature de Joseph Kabila qui, par ailleurs, tarde à se choisir un dauphin. Cependant, dans le souci de « garantir la sécurité du chef », certains bonzes de la majorité présidentielle croient le moment venu pour leur autorité morale de se trouver un dauphin qu'ils pourront soutenir à la présidentielle de décembre. Joseph Kabila, qui a toujours affiché une posture insondable sur cette question, va-t-il finalement délier sa langue et se dévoiler ? Rien n'est moins sûr, estiment certains analystes qui pensent que le Rais pourrait toujours surprendre, dans un sens comme dans l'autre.

Alain Diasso

RÉOUVERTURE DE LA MAISON SCHENGEN

Kinshasa de plus en plus flexible

Le vice-Premier ministre chargé de la diplomatie, Léonard She Okitundu, lors d'une intervention télévisée sur «TV5 Monde», le 17 juin, a indiqué que son pays attendait que la Belgique fasse le premier pas.

Entre la République démocratique du Congo (RDC) et la Belgique, les relations diplomatiques ont été dernièrement mises à mal à la suite de ce qu'on a appelé « Affaire Schengen ». Depuis que le gouvernement congolais a décidé de fermer la Maison Schengen à Kinshasa, consécutivement à une décision de la Belgique de suspendre la coopération bilatérale d'État à État à la suite de la situation politique prévalant en RDC et de réaffecter le financement disponible à l'aide humanitaire, les rapports diplomatiques entre les deux pays sont en hibernation. Une décision qui a eu de répercussions sur de nombreux Congolais pour leurs voyages en Belgique ou dans les États de l'espace Schengen, faute de visas. Avec le recul de temps, les autorités nationales s'aperçoivent de la contre-productivité de leur décision qui a plus affecté les Congolais demandeurs de visas que les Belges. Bien plus, la suspension des activités de la nouvelle Agence belge de développement, une des corollaires à cette rixe diplomatique, s'est avérée un frein à la dynamique de développement.

Pour toutes ces raisons, Kinshasa commence à mettre un peu d'eau dans son vin, cherchant à « arranger » avec

son ancienne métropole aux fins d'éviter l'isolement diplomatique que Paris tend à la contraindre à travers son rapprochement avec l'Angola et le Rwanda, et dont on est loin d'en connaître les tenants et les aboutissants. « Nous n'avons pas interdit à la Belgique d'octroyer les visas aux Congolais. À la Belgique de faire le premier pas. C'est par la Belgique que le scandale est arrivé. Si la Belgique prend des mesures, à ce moment-là, on verra. Nous ne pouvions rester bras croisés quand on prend des mesures contre nous », a déclaré, le 17 juin, le patron de la diplomatie congolaise au cours de l'émission « Internationales », diffusée sur «RFI» et «TV5 Monde». Un appel de pied, dirait-on, que négocie Kinshasa qui a tout à gagner d'une reprise normale de la coopération avec Bruxelles avec qui elle est liée par plusieurs accords bilatéraux actuellement en souffrance.

Quid de Katumbi et Bemba ?

L'occasion faisant le larron, Léonard She Okitundu en a profité pour lever l'ambiguïté au sujet du retour présumé au pays de Jean-Pierre Bemba, récemment acquitté par la Cour pénale internationale, et de Moïse Katumbi. Si pour le leader du Mouvement de libération du Congo le problème ne se pose pas, étant donné que l'intéressé est parti de son propre gré et n'a pas un dossier judiciaire à charge au pays, cela n'est pas le cas pour l'ex-gouverneur du Katanga. À propos de ce dernier, Léonard

She Okitundu a laissé entendre qu'il sera entre les mains de la justice une fois rentré au pays. « Katumbi est parti avec l'autorisation de la justice, parce qu'il venait se soigner. Il est parti légalement. Maintenant, il va à l'extérieur, il mène sa campagne, ça c'est son problème. S'il rentre au pays, il sera entre les mains de la justice. Il va retrouver la situation qui était la sienne avant son départ. C'est un problème d'indépendance de la justice. Il n'a qu'à se défendre au niveau de la justice. S'il s'avère qu'il n'a rien à se reprocher, il va retrouver sa liberté », a-t-il indiqué. Ayant quitté la RDC en mai 2016, Moïse Katumbi a été condamné dans une affaire immobilière dont il nie tout fondement.

Enfin, concernant le fameux complot qui se tramait contre son pays avec la bénédiction d'Emanuel Macron qui a déclaré dernièrement soutenir l'initiative prise par le président de l'Union africaine en lien étroit avec le président angolais sur la RDC (sans en dire plus), Léonard She Okitundu a déclaré continuer d'attendre les explications de la France, de l'Angola et du Rwanda impliqués dans des conciliabules en dehors de Kinshasa. « Nous avons regretté qu'il y ait, depuis l'extérieur, une initiative sur notre pays sans que l'on soit au courant. Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore reçu des explications », a-t-il dit, tout en ajoutant qu'il est en passe de se rendre à Luanda pour parler du processus électoral en RDC.

A.D.

EXAMEN D'ÉTAT SESSION 2018

672 209 élèves participent aux épreuves

À elle seule, Kinshasa compte cent quatre-vingt mille candidats (180625) qui prennent part aux dites épreuves et qui sont répartis en deux cent quarante-quatre centres disséminés à travers la ville.

Les finalistes du secondaire ont investi, le 18 juin, les différents centres réquisitionnés à travers le pays pour abriter la session des examens d'État (édition 2017-2018). Ils sont près de 672 209 candidats finalistes à travers l'ensemble du pays à avoir gagné, dès la matinée, les différents sites pour participer aux épreuves qui sanctionnent la fin du cycle des humanités secondaires et qui ouvrent les vannes en perspective d'une nouvelle expérience universitaire. C'est dans la province du Tanganyika, précisément à son chef-lieu de Kalemie, que le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Gaston Musemena, a officiellement lancé ces épreuves qui vont se clôturer le 21 juin. Pour le ministre, le choix du Tanganyika s'explique par le fait que cette province a enregistré de multiples atrocités à la suite des affrontements entre les communautés Bantu et pygmées. Le gouvernement, a-t-il déclaré, « voudrait montrer par ce geste que les enfants de toutes les provinces ont la même considération à ses yeux et aussi rassurer toutes les communautés du pays de la nécessité de vivre dans la paix ». « Les épreuves de l'examen d'État constituent un indicateur important de l'unité du pays, de la stabilité du pays et de la paix dans notre pays », a-t-il ajouté. Au-delà des 5 256 autres élèves

qui affrontent le jury national du cycle court, il est à noter que la ville de Kinshasa draine un important effectif des finalistes-candidats. À elle seule, elle compte 180 625 élèves qui prennent part à ces épreuves et qui sont répartis en deux cent quarante-quatre centres. Un des premiers enseignements à tirer de la présente session est le taux de participation très faible des jeunes filles par rapport aux garçons.

Si le nombre des inscrits globaux a augmenté, passant de 632 710 à 672 209 candidats, les statistiques notent malheureusement une réduction sensible du nombre des filles, bien que la tendance soit en légère hausse, passant de 242 960 l'année dernière à 264 850 (soit une augmentation de 21 890 filles équivalant à 9% à peu près). De quoi réveiller les chœurs de la parité, car le combat dans ce domaine est loin d'être gagné. Enfin, le ministre de l'EPSP a appelé au sens de responsabilité des parents et des élèves afin de donner à la République des cadres compétents dont elle a besoin pour son développement. « L'émergence de notre pays se prépare sur le banc de l'école avec des énergies compétentes. Je parle ici des cadres compétents qui ont pris la décision d'éviter la facilité et la fraude, de travailler durement pour l'avenir, pour l'émergence de notre pays qui doit rayonner comme les autres. Pour ce, il faut avoir des cadres de valeur, des cadres non compléxés et qui ont prouvé par leurs efforts qu'ils peuvent tout transformer », a déclaré Gaston Musemena.

A.D.

RELIGION

Les Ahmadis de la RDC ont fêté la fin du Ramadan avec leurs invités

L'occasion a été mieux indiquée pour le représentant légal de la Communauté musulmane au Congo (Comaco) de rappeler à ses convives les principes qui conduisent l'action de cette communauté partout où elle est implantée dans le monde.

La Comaco a fêté la fin du Ramadan, le 17 juin à Kinshasa, dans la commune de la Gombe. Parmi les invités, il y a eu des autorités étatiques, dont le ministre du Plan, Modeste Bahati, ainsi que des personnalités de différentes autres confessions religieuses établies en République démocratique du Congo.

Le représentant légal de la Comaco, l'Amir Jama'at Khalid Mahmood, a expliqué à ses invités les enseignements du prophète Mahomet, qui constituent le fondement de l'Islam. « *Le Saint prophète nous a laissé un conseil : faites de la paix votre tradition* », a-t-il dit. S'appuyant sur cette recommandation, l'Amir Jama'at a noté que pour tout musulman, c'est un devoir que de partager la paix.



Le présidium des Ahmadis de la RDC, lors de la réception

C'est cette culture de la paix recommandée par le Saint prophète, a-t-il dit, qui fait que cette communauté a l'habitude d'inviter les non-musulmans aux fêtes de l'Islam, notamment celle liée à la fin du Ramadan. Il a également profité de cette rencontre pour recommander à ses invités de prier pour sa communauté ainsi que pour la paix dans le pays.

Une communauté religieuse bien organisée

Prenant la parole lors de cette réception, le ministre Bahati Lukwebo a rappelé que la Comaco était une organisation qui se conformait aux prescrits de la loi. Il a estimé que la vision de la consolidation de la paix prônée par cette communauté était à même de conduire au dévelop-

pement du pays. « *Ahmadiyya est une bonne initiative. Je vous rassure de notre volonté de vous accompagner et de vous soutenir dans ce que vous faites* », a affirmé le ministre. Dans tous les discours et les poèmes déclamés lors de cette réception, en effet, il a été rappelé que la Comaco enseignait le vrai Islam dans toute sa pureté. Cette communauté qui encourage le dialogue interreligieux

défend l'Islam assidûment et essaie de corriger les malentendus concernant l'Islam en Occident, insiste sur le fait que cette religion signifiait la paix. C'est forte de cette recommandation que cette communauté rejette tout ce qui est violence sur toutes les formes. « *La Communauté islamique Ahmadiyya plaide pour la paix, la tolérance, l'amour et la compréhension mutuelle entre différentes religions. Elle croit et pratique fermement l'enseignement coranique en notant qu'il ne doit pas y avoir de contrainte en religion* », est-il souligné. Une conviction qui a permis à cette communauté religieuse, qui est parmi les communautés musulmanes les plus dynamiques à ce jour, de parvenir, en un siècle, aux confins de la terre, car elle est actuellement présente dans près de deux cent dix pays dans le monde où elle mène également des actions sociales. Cette réception a été clôturée par le partage du repas ainsi que la remise des cadeaux aux invités.

Lucien Dianzenza

HUMANITAIRE

Culpac organisera une conférence universelle sur la paix au Parlement européen

En séjour en Europe dans le cadre de la mission humanitaire pour la paix, la vulgarisation des droits de l'homme et le développement des actions bienveillantes, le secrétaire général du Conseil universelle pour la paix des nations et continents (Culpac), Daniel Santu Biku, et le conseiller diplomatique Patrice Salaga ont officiellement lancé, le 6 juin, à Vox Box du Parlement européen à Bruxelles en Belgique, les activités liées à la Conférence universelle pour la paix sur le thème « *Qui menace la paix universelle ?* »

La conférence se tiendra le 5 et 6 septembre 2018 au Parlement européen dans la capitale belge et assemblera des députés européens, asiatiques, américains et africains ainsi que des organisations non gouvernementales internationales. Le 6 juin lors du lancement officiel de la conférence devant la presse internationale, Daniel Santu Biku a été entouré, outre l'assistance de Patrice Salaga, du député européen Édouard Martin, Sandra Melone, déléguée de Search Common For Ground, une ONG internationale des USA, Barbara Dietrich de Diplomatic World, Alhadi Adam Agebbeldour, président d'African International Institute for Peace et d'Alexandra Ivakhnik de Protect Defenders de l'Union européenne.

Dans son message, Daniel Santu a d'emblée exhorté tous les hommes à vivre dans aucune discrimination, en paix, dans l'amour et le respect de leurs semblables partout où ils vivent dans n'importe quel point du globe terrestre. Après avoir annoncé le démarrage officiel des activités de la conférence de septembre pro-

chain, il a expliqué : « *La conférence universelle pour la paix est un cadre de prévention et de conscientisation pour promouvoir, renforcer, consolider et rétablir la paix, élément indispensable et indissociable pour tout développement et le bien de l'humanité afin de lutter*

contre l'injustice, le racisme, la violence sous toutes ses formes, la misère et la pauvreté au travers de sa thématique centrale : « *Qui menace la paix universelle ?* » Ce questionnement, a-t-il dit, a pour but de sensibiliser des dirigeants et des opinion publiques pour cerner et prévoir des résolutions salutaires pour la paix mondiale, en ce moment jamais connu dans l'histoire de l'humanité où des foyers de tension, différents conflits, la violation des droits humains, diverses revendications, la famine, des épidémies et sur-

tout la destruction de la nature prennent presque partout des ampleurs plus qu'inquiétantes. Daniel Santu Biku a pointé du doigt l'être humain lui-même comme étant au centre de cette menace au regard de sa force, ses moyens gigantesques et son égocentrisme au détriment de ses semblables. « *La paix n'est pas seulement l'absence des bruits des canons ou missiles ou encore des mitrailleuses causant la désolation mais aussi tout ce qui complique, ennui, terrorise son semblable. La paix est un bien très précieux, qui, si elle règne dans les profon-*

deurs sereines de notre cœur et de notre esprit, se manifeste également dans nos rapports avec les autres. Sur un plan vaste, cette tranquillité peut assurer l'ordre et l'harmonie entre les peuples et les nations. La recherche de la paix véritable et réelle doit comprendre une conscience de la dignité commune de chaque habitant de notre société mondiale. La paix naît de la compréhension, de la tolérance, de l'amitié, du respect basés eux-mêmes sur cette conviction que des gens, malgré les différences de race, d'ethnie, de religion ou de culture, partagent tous une humanité universelle », a confié le secrétaire général du Culpac.

Aussi a-t-il souligné l'importance qu'accordent les députés européens par rapport à cette question de la paix qui est menacée en accompagnant le Culpac dans sa quête de sensibilisation à la paix mondiale. Il a enfin remercié toutes les personnalités et des organisations non gouvernementales internationales qui participeront à cette conférence au Parlement européen à Bruxelles et dont le but est la construction d'une paix mondiale. « *Révois, cultivons et travaillons tous sur la paix dans nos familles, amitiés, relations, quartiers, environnements, villes, nations, continents, bref sur l'ensemble de notre chère planète terre. Que vive la paix* », a-t-il conclu.

Martin Engimo



Daniel Santu Biku et Patrice Salaga du Culpac lors du lancement des activités de la Conférence universelle sur la paix à Bruxelles

MÉDECINE VERTE

Les responsables de la Fikin saluent le travail du Cabinet Le Risien

L'établissement a été encouragé à continuer dans ses recherches et la production de ses produits qui rentrent dans le cadre de la médecine verte, en vue de protéger la population contre les effets nocifs de l'hydroquinone.

Le Cabinet Le Risien, qui prône la médecine verte, vient de fêter son deuxième anniversaire. Une grande rencontre avec ses partenaires a été organisée, le 16 juin, dans les installations de la Foire internationale de Kinshasa (Fikin) où ce cabinet a installé sa direction générale et sa nouvelle usine.

Le directeur technique de la Fikin, qui a représenté toute la direction de cette institution foraine, a encouragé cette initiative qui, selon lui, rentre dans le cadre du développement du pays. Il a également affirmé la disponibilité de cette équipe à accompagner ce cabinet dans son travail en faveur de la population.

Le Cabinet Le Risien, note-t-on, a soufflé, à cette date, ses deux bougies. Cette fête a coïncidé avec l'inauguration de sa nouvelle usine dans l'enceinte de la Fikin. Pendant cette activité festive, le président directeur général (PDG) de ce cabinet, le Dr Richard Sita, a expliqué à ses invités que cette journée marque, en réalité, le deuxième anniver-



Coupure de ruban symbolique pour l'inauguration de l'usine ngola photo Adiac

saire du Savon Ngola, le principal produit de son cabinet, lancé pour contrer l'utilisation de l'hydroquinone dans la cosmétique. Il a noté que les activités de son cabinet ont commencé bien avant, avec des recherches dans la médecine verte et des conférences au cours desquelles il apprenait les participants à soigner différentes maladies avec les produits d'utilisation courante.

Deux années au service des familles

Après un carnaval motorisé qui a conduit l'équipe Ngola à travers les communes de la capitale congolaise, tous les convives se sont réunis dans les installations de la Fikin. Autour d'un verre, le Dr Richard Sita a expliqué à ses invités les motivations qui l'ont conduit à concevoir la gamme Ngola ainsi que d'autres produits fabriqués par son cabinet,

qui rentrent dans le cadre de la médecine verte et dont les principaux ingrédients sont des produits naturels.

Dans son message, le Dr Richard Sita a réaffirmé aux invités sa satisfaction pour le parcours réalisé ainsi que sa détermination à continuer à rendre service à ces milliers de familles qui font confiance à ce cabinet et à ses produits. « Notre joie, en ce jour, est d'autant plus grande

parce que nous réalisons qu'après deux années de dur labeur, nous avons fait du chemin. Et nous pouvons affirmer sans peur d'être contredit que votre cabinet a fait du chemin car, en deux années d'activités et de dur labeur, nous avons mis à votre disposition une gamme de produits qui vous accompagnent dans votre vie quotidienne et dont la satisfaction pour vous ne fait plus l'ombre d'aucun doute », a-t-il dit. Tout en remerciant cette population qui fait confiance en son cabinet, le PDG du Cabinet Le Risien a conduit une visite guidée des lieux où sont désormais fabriqués le savon, la crème, le talc Ngola.

Deux ans après, a-t-il dit, la notoriété de Ngola a dépassé les frontières nationales. Pour toute son équipe, sa joie est plus motivée par le fait qu'elle a su répondre aux demandes de ces familles qu'elle accompagne quotidiennement. Notant qu'à côté de la gamme Ngola, le Cabinet Le Risien offre également la pommade Nwelle long, pour les cheveux, le piment amaigrissant ainsi que le vin Enzenze fort, qui soigne plusieurs affections, le Dr Richard Sita a promis de continuer des recherches pour le bien de la population qu'il a appelée à continuer à faire confiance en son cabinet.

Lucien Dianzenza

HIP-HOP SUMMIT

Lexus Legal participe à la deuxième édition

Présent déjà à Dakar la veille de l'ouverture officielle, le 18 juin, l'artiste congolais va participer au premier panel, dont le sujet central de réflexion porte sur la manière de « Connecter l'Afrique via le hip-hop et les cultures urbaines ».

Le sommet du hip-hop et des cultures urbaines qui se tient du 18 au 20 juin, sur le thème « Le hip-hop au cœur de la transformation sociale », est organisé dans le cadre de la célébration des trente ans du hip-hop Galsen, à la Maison des cultures urbaines de Ouakam, à Dakar. L'ouverture du Forum des cultures urbaines du sud (Focus) / World hip-hop Summit, salon dédié aux professionnels du hip-hop et des cultures urbaines s'est faite autour d'une visite des lieux et de la présentation des stands.

Les échanges du Focus sont prévus autour de neuf sujets, à savoir la politique, la société, la jeunesse, l'économie, le numérique, le genre, l'emploi, les langues et la migration. La programmation du Focus qu'Africulturban annonce riche et va-

riée prévoit deux show cases, trois débats, une foire autour de quarante-cinq exposants, deux projections de film et un speed meeting. Mais ce n'est pas tout. Le méga concert est la cerise sur le gâteau du Focus.

Les travaux proprement dits ont commencé avec le premier panel culturel tenu dans l'intervalle de 15h à 16h30. Lexus Legal a compté parmi les orateurs et devait intervenir en second à la suite de Didier Awadi et Malal Almamy Talla allait clôturer la rencontre qui avait pour objet « Connecter l'Afrique via le hip-hop et les cultures urbaines ». Quant au second panel programmé en soirée, il avait pour sujet « Les politiques publiques et cultures urbaines. Les nouveaux lieux culturels, une alternative à la création artistique et la diffusion ». Un sujet sur lequel se sont entretenus Gacirah Diagne, Safouane Pindra, Mohamed Doumba et Abdoulaye Koundoul.

La journée de ce 19 juin va commencer avec le panel 3. Ainsi, c'est entre 11h-12h30 qu'en devisant sur le thème « Hip-hop & migration », les quatre panélistes, à savoir Matador, Birame

Diouf, Webster et Rival réfléchiront ensemble sur « Comment analyser, avec la mobilité des auteurs, la nouvelle géographie dans le hip-hop et les cultures urbaines ? ». Les échanges vont se poursuivre de 15h à 16h30 avec le panel 4 qui aura pour focus les « Femmes & hip-hop ». Le sujet sera abordé par Toni Blackman, Khoudia Touré, Khadiatou Cissé, Cécile Navarro, Fatou et Kandé Senghor.

La dernière journée est réservée aussi à deux panels. Le cinquième et avant-dernier sur « La valeur ajoutée du numérique à la production musicale dans le secteur du hip-hop et des cultures urbaines » sera animé par Ismailia Talla, Mamadou Dione et Didier Toko. Quant au sixième et dernier qui parlera de l'épopée du hip-hop dans le monde, il va répondre à une interrogation sur un sujet plutôt en vogue en ce moment : « Cinquante ans de lutte : les rappeurs de 2018 sont-ils les héritiers de mai 68 ? »

L'événement international accueille des participants venus du monde entier. C'est au total vingt et un pays qui se sont donné rendez-vous à la seconde édition



Lexus Legal à Dakar, la veille du Focus

du Focus. Très largement représentée, l'Afrique anglophone et francophone y participe avec quinze pays à commencer par l'hôte, en l'occurrence le Sénégal. Le Togo, le Nigeria, la Mauritanie, le Mali, le Bénin, le Niger, le Ghana, la Gambie, le Maroc, la RD Congo, le Tchad, la Guinée Conakry, le Zimbabwe et le Cameroun sont de la partie. Les États-Unis et le Canada y repré-

sentent l'Amérique tandis que la France, la Norvège, la Belgique et l'Allemagne y prennent part pour le compte du vieux continent. Le Focus est soutenu par la fondation Doen Afrikayna Muffatwerk et la ville de Dakar. Il est piloté par Africulturban Zaza Productions Fondation Sur Le Niger G hip-hop et Eac le Boulevard.

Nioni Masela

JUSTICE

Quatre assesseurs d'une juridiction spéciale prêtent serment

Firmin Sembé, Louis Madila, Yvonne Blandine Koutana et Blandine Moundélé vont siéger désormais au tribunal pour enfants de Pointe-Noire.

La cérémonie de prestation de serment des quatre assesseurs a eu lieu le 16 juin, au Tribunal de grande instance, sous la direction de Didier Narcisse Iwandza, président de ce tribunal. Ils ont été nommés par arrêté n° 2226 du 17 mars 2017 du ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones. Firmin Sembé et Louis Madila sont nommés assesseurs titulaires, pendant qu'Yvonne Blandine Koutana et Blandine Moundélé sont des assesseurs suppléants. Dans sa réquisition, Arnaud Dominique Dinga, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Pointe-Noire, a précisé le rôle et les fonctions de l'assesseur, ce juge professionnel ou non



professionnel qui siège dans un tribunal ou une cour aux côtés d'un magistrat qui préside l'audience. L'assesseur participe à l'audience, délibère avec le président sur la décision de justice. L'assesseur du tribunal pour enfants siège aux côtés du juge

Firmin Sembé prêtant serment aux côtés de ses trois autres collègues / Crédit phot Adiac est intervenue le 16 juin, journée symbolique et historique, puisqu'elle est consacrée à la célébration de la Journée de l'enfant africain. Ainsi, à travers cette prestation de serment, les assesseurs ont l'obligation de se montrer dignes de leurs respon-

sabilités car ils ne sont plus des citoyens ordinaires, a-t-il renchéri.

Les nouveaux assesseurs ont été choisis pour leur intégrité mais aussi pour leur engagement dans des questions concernant l'enfance. C'est le cas de Firmin Sembé, fonctionnaire, attaché des Saf, animateur et formateur dans les stratégies de lutte contre la traite des enfants à Pointe-Noire, dont l'implication dans la protection des enfants en rupture ou en situation de rue ne se dément plus. Lors de la célébration de la journée de l'enfant africain mais aussi des manifestations diverses en lien avec l'enfant, sa volonté et son abnégation à toujours œuvrer pour le bien de l'enfant n'a pas échappé à l'autorité judiciaire. Cette nomination n'est que la consécration d'un labeur désintéressé au service de l'enfant. Actuellement, Firmin Sembé est directeur départemental des Affaires sociales du Kouilou.

Hervé Brice Mampouya

PERCUSSIONS

Un concert gratuit en plein air

Le spectacle sera livré le 21 juin dans la soirée, sur l'avenue Moeli, dans le sixième arrondissement Mpaka, par Émile Biayenda et Fredy Masamba, membres fondateurs du groupe Les Tambours de Brazza.

tique que cache le son des tambours.

Pendant ce spectacle, Émile Biayenda et Fredy Massamba seront accompagnés par une formation musicale inédite, composée de musiciens de Pointe-Noire,



Les Tambours de Brazza sur scène / Crédit photo DR

La population ponténégrine va retrouver avec joie les deux artistes qui ont enchanté et enflammé les soirées de la ville océane avant de partir loin des frontières congolaises pour des carrières internationales que leurs talents leur prédisaient. L'Institut français du Congo (IFC) a pensé donc les inviter à revivre les sensations fortes des premiers moments des Tambours de Brazza avec la population de Pointe-Noire, dans le quartier si chaleureux de Mpaka.

Une authentique « fête de la musique à Mpaka »

Les tambours vont ainsi une fois de plus résonner dans la ville océane, un retour à la tradition marqué par un concert multicolore qui renvoie les spectateurs au temps où le grand tambour, ancêtre des percussions, était le compagnon de tout un continent. Ces tambours vont parler aux Ponténégrins et chanter pour leur bonheur. Chacun va, à sa manière, essayer de décortiquer le message mys-

notamment le quatuor de percussions Doundouba qui, en moins de deux ans, a imposé sa vitalité et son originalité. Ce groupe assurera la partie rythmique sous la baguette d'Émile Biayenda. Les musiciens du groupe Pointe-Noire All Stars amèneront la touche orchestrale de l'ensemble, et Fredy Massamba donnera sa voix à un répertoire mixant des tubes des Tambours de Brazza, des compositions personnelles plus récentes et quelques créations collectives inédites.

Notons que l'IFC a installé, depuis deux saisons, ce rendez-vous désormais attendu comme le point d'orgue de la saison. Ce concert en plein air où sont attendus plusieurs milliers de spectateurs bénéficie du soutien particulier de Total E&P Congo qui souhaite marquer ainsi son attachement à accompagner la jeunesse de Pointe-Noire tant dans ses pratiques culturelles que dans son développement scolaire et professionnel.

Hugues Prosper Mabonzo

TENNIS

Quatre jeunes joueurs du club Elais intègrent l'équipe nationale

Les joueurs ont été officiellement présentés, le 16 juin, à Pointe-Noire en présence d'Anne Rodet, Mambou Louemba et Bienvenu Hondolo respectivement directrice de l'hôtel Elais, président et coach de ce club.



La photo de famille après les entraînements / Adiac

Agés entre 11 et 12 ans, les jeunes joueurs dont trois garçons et une fille ont été sélectionnés à l'issue des matchs de qualification des différents clubs de la ville économique. Répondant aux questions de presse sur la politique de maintien et de l'épanouissement des jeunes sportifs du club de tennis de sa structure, Anne Rodet a expliqué que les enfants doivent pratiquer aussi le sport pour avoir des adultes responsables. « Il s'agit pour nous d'offrir avec les prix accessibles la possibilité à chaque enfant de pratiquer le

sport à travers ce club de tennis. La 18e édition du stage de tennis de cette année accueillera le maximum d'enfants. L'objectif principal est que pendant cette période des vacances, les enfants soient contents, que ces derniers progressent dans le travail, la bonne humeur, la rigueur et l'apprentissage. Les enfants gagneront pendant cette rencontre des qualités importantes qui feront d'eux des personnes responsables », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, Bienvenu Hondolo,

coach de ce club de tennis, a indiqué qu'il y a eu quelques mesures d'accompagnement qui permettront aux jeunes sportifs de bien représenter le Congo à l'étranger ou pendant le tournoi de tennis qui se tiendra dans quelques semaines à Brazzaville. Signalons que parmi ces jeunes joueurs, trois représenteront l'équipe nationale au tournoi international de tennis à Brazzaville et un autre au tournoi de Nîmes en France en juillet prochain.

Séverin Ibara

COUPE ENSP 2018

Les étudiantes de génie civil remportent le trophée

Les gagnantes se sont imposées en finale de nzango, face à leurs rivales de licence en contrôle et qualité des aliments, cent quatre-vingt-dix pieds à cent quatre-vingts, au terme de la dixième édition du tournoi étudiantin mettant en compétition les différentes filières de l'école spéciale de l'Université Marien-Ngouabi.



Le sacre n'a pas été facile car, après un score de parité de cent soixante au temps réglementaire, il fallait attendre les cinq minutes du temps additionnel pour départager les deux formations, trente pieds contre vingt en faveur du vainqueur. Score final : cent quatre-vingt-dix pieds à cent quatre-vingts. Satisfait de la réussite du tournoi, le président de l'association des étudiants de l'École nationale supérieure polytechnique (Ensp), Erickson Passi Kengani, a estimé que le rendez-vous sportif a atteint ses objectifs. « L'initiative a pour but de consolider les liens entre les étudiants de notre école, venus de tous les coins du pays, faciliter l'inté-

gration des nouveaux admis qui découvrent la réalité de la vie étudiantine et universitaire », a-t-il déclaré.

Le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement s'est impliqué pour la réussite de cette compétition. « Le département ministériel est très actif

dans le processus de développement du sport féminin », a indiqué la directrice du département de l'Environnement, du tourisme et des loisirs de ce ministère, Yvette Sita Mifoundou, qui a donné le coup d'envoi du tournoi. Elle a souligné que cette compétition de nzango en milieu étudiantin était d'une grande

importance pour le ministère de la Promotion de la femme en ce sens que cette discipline qui se structure de plus en plus dans le continent africain est une exclusivité féminine dans sa pratique. Selon Yvette Sita Mifoundou, le sport est un vecteur important du vivre-ensemble en milieu universitaire. « Si l'université en-

Les officiels et les joueuses/Photo Adiac seigne, favorise la recherche et votre formation, le sport complète la santé physique et mentale dans son rôle de consolidation de la paix », a-t-elle fait savoir aux étudiantes ayant pris part à la compétition. La onzième édition de la Coupe Ensp est prévue pour la prochaine année académique.

Rominique Makaya

MIGRATIONS

Le G5 Sahel manque de moyens pour lutter contre les passeurs

Le ministre nigérien des Affaires étrangères, Kalla Ankourao, a évoqué cette difficulté, le 18 juin à Bruxelles, lors d'un point de presse avec la représentante de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

« La force du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) est devenue une réalité même si tous les financements n'ont pas été versés », a déclaré le chef de la diplomatie nigérienne. Malgré cela, a-t-il ajouté, « la force militaire du Sahel constituée par cinq pays pour lutter contre les djihadistes et le crime organisé a porté des coups aux passeurs de migrants, malgré le fait que les financements promis tardent à être débloqués ».

Kalla Ankourao a, en outre, reconnu que les financements européens ont permis de démarrer des opérations. « La force a déjà eu des accrochages avec des groupes djihadistes en train de développer leur implantation dans la zone », a-t-il précisé au nom de ses quatre homologues également présents à Bruxelles. Et parlant plus spécifiquement de son pays, le ministre nigérien a appelé à aider les Nigériens en difficulté réelle, dont ceux du Nord du pays qui sont impliqués dans le trafic. « Nous devons aider les populations de la région d'Agadez (grande ville aux portes du désert) qui n'ont pas voulu aller vers le terrorisme ou les activités migratoires à trouver des revenus », a-t-il insisté.

Pour sa part, Federica Mogherini a rappelé que l'UE a déjà donné sa contribution pour le financement de la force conjointe.

« L'Union européenne a déboursé sa participation de cent millions d'euros sur les quatre cent quatorze promis » lors d'une conférence des donateurs à Bruxelles le 23 février, a-t-elle précisé, en regrettant que les autres bailleurs de fonds tardent à concrétiser leurs engagements. La chef de la diplomatie européenne a, par ailleurs, affirmé que « les gens qui ont faim sont prêts à tout ». « L'Union européenne travaille sur une double approche : la lutte contre les organisations criminelles et le développement d'activités économiques », a-t-elle insisté.

D'après une source européenne, les militaires de la force conjointe ont également renforcé les contrôles sur les routes empruntées dans le désert par les passeurs de migrants vers la Libye, leur portant des coups sévères, à tel point que depuis quelques mois une nouvelle route se développe vers l'Algérie et l'Espagne. « Le Niger est le premier pays de la région à agir contre les passeurs (...). Les migrants interceptés sont ramenés dans un centre à Agadez (nord du Niger) où transitent également des migrants revenus de Libye », a-t-on indiqué de même source.

La plupart des migrants interceptés sont originaires du Nigeria, de Côte d'Ivoire, de Gambie et de Guinée. Le Burkina Faso et le Niger sont des pays de transit. La force du G5 Sahel doit à terme compter 5000 militaires issus des contingents des cinq pays. Pour ce qui est de l'appui de l'UE, il faut signaler qu'elle a budgétisé 8,5 milliards d'euros sur la période 2014-2020 pour des actions d'aide au développement dans la région et propose d'allouer 32 milliards d'euros pour la coopération avec l'Afrique subsaharienne sur la période 2021-2027.

Nestor N'Gampoula

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLIRE DIRECT LIGUE 1

Les Diablotins reprennent le flambeau



La phase retour de la compétition à peine lancée, l'As Otoho, championne de la mi-saison, a déjà passé la main à l'autre prétendant : les Diables noirs.

Les Diablotins ont dominé, le 17 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) sur un score de 3-0. La veille, l'As Otoho a été surprise dans les mêmes installations par la Jeunesse sportive de Talangaï (JST). Le club du sixième arrondissement de Brazzaville lui a infligé une défaite de 2-1, confirmant sa présence dans le top dix avec vingt-trois points.

L'AS Otoho qui a vu son compteur bloqué à trente-sept points a perdu son fauteuil de leader avec une unité de moins que le nouveau leader.

L'Athlétic club Léopards de Dolisie a sauvé sa troisième place en battant, le 17 juin à Madingou, l'Etoile du Congo sur un score équilibré d'un but à zéro. Les fauves du Niari améliorent leur compteur à trente-six points, soit une unité de moins que l'actuelle dauphine des Diables noirs.

La Mancha, pour sa part, a renoué avec la victoire en dominant Nico-Nicoyé sur ce score identique. Elle compte désormais trente points, soit un de plus que l'AS Cheminots qui a remporté son duel face à V Club Mokanda (1-0). Battus par l'AC Léopards, les Stelliens qui gardent toutes fois la 6e place ont été distancés de quatre unités par l'AS Cheminots. Ils restent toutefois sur la menace du Club athlétique renaissance aiglons (Cara), vainqueur de Pa-

tronage Sainte-Anne 1-0. Dans la course pour le maintien, Saint-Michel de Ouenzé (SMO) a courbé l'échine devant Tongo football club 1-2 puis le FC Kondzo et Interclub ont fait jeu égal 2-2.

La 17e journée débute ce mardi au stade Alphonse-Massamba-Débat par des rencontres SMO-Interclub et JST-Nico-Nicoyé. À Pointe-Noire, Nico-Nicoyé reçoit l'AS Otoho. Le mercredi, le FC Kondzo affrontera le Cara puis en seconde explication, l'Etoile du Congo accueillera la JSP. Au complexe sportif de Pointe-Noire, La Mancha accordera son hospitalité à Patronage Sainte-Anne avant la rencontre qui opposera l'AS Cheminots aux Diables noirs. À Madingou, l'AC Léopards affrontera V Club Mokanda.

James Golden Eloué

« Les gens qui ont faim sont prêts à tout »